



F.S.U.66

FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

Juin, Juillet, Août 2021 n° 111

EDITO : Pour une autre gestion de la crise sanitaire : anticiper, favoriser la vaccination, investir dans les services publics

Après 18 mois de crise sanitaire, la sortie de crise s'éloigne : nous sommes désormais dans une 4^{ème} vague. Le gouvernement, qui a souvent pris des décisions sans tenir compte des avis des médecins et des scientifiques, porte une lourde responsabilité dans l'aggravation de la situation. La vaccination est nécessaire pour combattre l'épidémie.

C'est le cas à l'échelle mondiale, raison pour laquelle la FSU s'implique dans la campagne pour la levée des brevets pour permettre l'accès à la vaccination le plus rapidement possible pour l'ensemble de l'humanité. Or, le Président de la République continue à s'y opposer.

En France, un pass sanitaire est obligatoire à l'entrée de certains lieux. La date du 15 septembre est donnée comme date butoir d'obligation vaccinale pour certaines professions. Les délais sont scandaleusement courts quand on sait qu'il faut plusieurs semaines entre les deux injections, que les rendez-vous ont été pendant longtemps et sont de nouveau aujourd'hui saturés, faute de stocks suffisants, et que l'accès à la vaccination n'est pas une évidence pour un certain nombre de populations en particulier les plus fragiles (difficultés à prendre un rendez-vous sur internet, etc.). La FSU n'a cessé de réclamer une priorité de vaccination pour les personnels qui le souhaitent, d'autant que les professions des services publics sont souvent fortement exposées au virus. Or, les pseudo priorités comme celles prétendument données aux enseignant.es pour se faire vacciner, n'ont jamais eu lieu. User de la coercition et de la pression sans développer tous les outils d'une politique de prévention et de protection est inefficace. Il faut aussi convaincre, étendre la politique vaccinale, informer : aucune campagne d'information simple et accessible n'a été faite sur la vaccination et ses enjeux. Cette carence se paye très cher aujourd'hui et renforce la défiance et les tensions. Il faut aujourd'hui à la fois accélérer

l'élargissement de la couverture vaccinale et améliorer les conditions de protection des agent.es et des usager.es dans les services publics. Des mesures comme la levée du jour de carence en cas d'effets secondaires du vaccin, sa suppression à minima en temps d'épidémie, ou encore le fait de faciliter la vaccination sur le temps de travail pourraient participer de cet effort et in fine emporter la conviction. Les ministères concernés doivent aussi apporter des plans de protection des agent.es et des usager.es : aération, moyens supplémentaires, organisation des services, etc. Encore une fois, rien n'est prêt si ce n'est les mesures disciplinaires pour les personnels, ce qui ne correspond pas à la situation sanitaire qui demanderait l'adhésion des agent.es : les mesures coercitives risquent d'engendrer, à l'inverse de l'objectif recherché, incompréhension et mécontentement. Le gouvernement répète les mêmes erreurs, sans écouter les représentant.es des personnels. A quelques jours de la rentrée scolaire, le ministre Blanquer poursuit dans la même posture « nous sommes prêts ... » alors que nombreux épidémiologistes et médecins font part de leurs inquiétudes. Non, rien n'a changé ! Pas de moyens, pas de personnels, tout est communication !

Enfin, la FSU dénonce la manière dont le président de la République a remis sur la table, en même temps que les annonces sanitaires, la réforme de l'assurance chômage ou encore celle des retraites. Profiter de la situation pour mener à bien des réformes régressives, anti sociales et faire payer la crise aux travailleurs.euses n'est pas acceptable. La crise a au contraire montré le besoin de protections collectives et le manque d'investissements dans les services publics. C'est à cela qu'il faut travailler pour sortir enfin de cette crise. La FSU appelle à se mobiliser pour une rentrée sociale, pour défendre les droits sociaux et les libertés.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

ENSEMBLE CONTRE LES IDEES DE L'EXTRÊME DROITE



PERPIGNAN LE 3 JUILLET 2021

Les premières mesures du Grenelle, soumises au vote du CTM du 21 juillet 2021, ne répondent aucunement à l'indispensable revalorisation globale du métier d'AESH, majoritairement féminisé

Les mobilisations et la détermination de la FSU à porter partout des exigences fortes pour les personnels AESH ont forcé le ministère à ouvrir des discussions sur la situation de ces 120 000 personnels, essentiellement des femmes, recrutées sur des emplois précaires, à temps partiel imposé (quotité moyenne de travail : 62%) et dont la rémunération moyenne est de moins de 900 euros par mois.

Le décret contient de maigres avancées mais, au regard de la situation des AESH, est très loin d'apporter la revalorisation nécessaire. Après leur avoir refusé l'accès au statut, alors que les AESH sont affectés sur des missions pérennes, le ministère s'est félicité de l'enveloppe de 60 millions d'euros en sa possession. La FSU s'est indignée de cette somme qui dans la réalité se traduira sur la fiche de paie par une augmentation moyenne de 87 euros par an ! De plus l'indice (donc le salaire) d'entrée dans le métier est inférieur aux engagements pris par la ministre de la transformation et de la fonction publiques lors de la conférence salariale pour revaloriser les filières féminisées et mal rémunérées.

Pour la FSU, si nous avons enfin obtenu une grille d'évolution de carrière plus favorable pour les AESH, nous devons poursuivre nos actions pour une revalorisation globale des métiers, la possibilité d'accéder à des temps pleins pour toutes et l'accès au statut de la Fonction publique. A une époque où l'égalité professionnelle est un enjeu fort de société, où la prise en charge des élèves en situation de handicap est annoncée comme une priorité, où l'utilité sociale des métiers d'AESH est plébiscitée, le ministère de l'Education nationale doit répondre à nos exigences.

Grenelle de l'éducation !

La seconde mesure du Grenelle, soumise au vote du CTM, représente une véritable régression pour tous les personnels à temps partiels : le ministère dit vouloir leur donner la « possibilité » d'obtenir une ou plusieurs HSA. Alors que ce sont les femmes qui ont recours majoritairement aux temps partiels afin de réussir à articuler leurs temps de vie plus contraints, il est fort à parier qu'elles vont subir des pressions dans les établissements, pour absorber les heures supplémentaires déjà pléthores et abondées par le ministère uniquement pour supporter le manque criant d'emploi. De plus et au-delà de l'aberration de cette mesure qui va aussi augmenter leur charge de travail, ces heures supplémentaires socialisées ne compteront pas dans le calcul de leur pension et sont sous rémunérées par rapport aux heures de service.

La FSU dénonce cette mesure et rappelle que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une exigence sociale. Le ministère de l'Education nationale doit respecter les engagements du protocole de la Fonction publique et stopper des politiques qui renforcent les inégalités.

A propos de la pandémie, du vaccin et du pass sanitaire

La pandémie repart de plus belle, démentant ainsi une nouvelle fois les propos gouvernementaux selon lesquels « nous sommes sortis de la pandémie de manière durable ». Le virus Sars-CoV-2 mute et mute sans cesse, comme un défi lancé aux êtres humains. Celui d'Inde n'est pas le même que celui du Brésil. Le variant Delta est 60 fois plus transmissible que le premier variant baptisé Alpha, qui lui-même était 50 fois plus transmissible que la souche originelle. Un porteur du virus contamine 6 personnes autour de lui en moyenne. Le port du masque et les mesures de protection «barrières» restent essentiels à la prévention de la transmission. La vaccination, qui touche à peu près la moitié de la population de notre pays, est un atout décisif. Les études montrent que celles et ceux qui sont vaccinés sont bien protégés contre les formes sévères de la maladie. Cela n'empêche pas, dans certains cas, d'être atteint d'une forme bénigne de la maladie et de transmettre le virus.

La vaccination est donc le moyen efficace pour une protection individuelle et à terme collective. Encore faut-il que tout habitant de la Terre ait accès aux vaccins. Et chez nous, les plus vulnérables, les plus précarisés n'y ont pas eu accès en temps et en heure, et trouvent encore plusieurs obstacles sur leur chemin. A ceci s'ajoute la grande défiance à l'égard des pouvoirs et des institutions, nourrie par les contradictions des décideurs qui nous ont expliqué tour à tour que «le masque ne sert à rien», puis «les gens ne se contaminent pas au travail», puis «la vaccination ne sera pas obligatoire», ou encore les tergiversations autour du vaccins AstraZeneca.

Au lieu de créer les conditions d'un dialogue public entre les scientifiques, les professeurs et médecins de toutes disciplines sur les stratégies médicales et sanitaires ou encore sur les avantages et les inconvénients des vaccins, le président de la République a fait croire qu'il était omniscient et a décidé de tout, tout seul, rabaissant le Parlement et son gouvernement, passant outre les avis du Conseil scientifiques et d'autres instances.

Au fait, où est passée la conférence citoyenne sur la vaccination ?

Nos concitoyens sentent plus ou moins confusément, comme ils l'ont exprimé par leur lourd silence à l'occasion des élections cantonales et régionales, que tout ceci ne tourne pas rond. Ils sentent que la pandémie sert désormais à des choix politiques qui n'ont rien à voir avec son éradication. Le moyen pour faire voter le passeport sanitaire et ses objectifs visant à restreindre les libertés et le droit (au) du travail pousse à une société encore plus fracturée.

Le pouvoir construit un affrontement entre partisans du vaccin et opposants à celui-ci, tout en renvoyant toute forme de discussion et de contestation dans les bras de l'extrême droite. L'opération est rondement menée, en plein cœur de l'été, et le télé-président de revenir à la charge sur les réseaux sociaux pour répondre – en tee-shirt depuis le fort de Brégançon – à celles et ceux qui manifestent, feignant ne pas comprendre les diverses raisons qui les poussent à battre le pavé. Celles-ci vont en effet de

la nature liberticide du passe sanitaire à d'autres revendications comme l'exigence de nouveaux moyens pour notre système de santé publique. Et que dire du secret qui entoure les contrats d'achat des vaccins, ou encore de l'annonce d'une nouvelle augmentation de leurs prix alors que les firmes pharmaceutiques engrangent milliards et milliards de profits sur le dos de celles et ceux qui souffrent ?

Tout le monde sait que pour rendre efficace la vaccination, il faudrait prioritairement cibler les personnes à risques et ceux qui, de diverses manières, ont été éloignés des services de santé. Mieux vaudrait donc d'abord prioriser les actes de soins et non des mesures de police. Ceci suppose donc, d'abord, un système de santé renoué avec bien plus de personnels. Ceux-ci devraient d'ailleurs disposer de formations sur l'évolution des médicaments qu'ils distribuent et sur les avantages et inconvénients du vaccin. Il conviendrait aussi de déployer une mobilisation mondiale pour que rapidement tous les habitants de la planète aient accès aux vaccins. Ceci impliquerait notamment

la levée des brevets et la construction de centres de production dans tous les pays, dans le cadre d'une grande coopération au niveau international.

Au lieu de cela, on assiste à un chantage à but politique. On sait que le QR code est plus utilisé par les populations les mieux insérées, et bien moins chez les plus modestes, pauvres ou précaires. **En divisant ainsi les gens, le pouvoir veut éviter les vrais débats : le démantèlement des services publics, les féroces politiques d'austérité qui ont assommé l'hôpital et le système de santé, l'affaiblissement des services sociaux, et le système éducatif tandis que la politique culturelle nationale n'existe pas, laissée aux marchands ou aux régions.** L'opération est grotesque : le pouvoir transforme les victimes de sa politique en coupables en dénonçant leur ignorance, leur relâchement ou leur irrationalité.

Pendant ce temps rien ne dit que les nouveaux variants vont disparaître, et l'immunité collective est encore loin. Après avoir expliqué que le virus ne contaminait pas au travail voici, que la prétendue ministre du Travail explique que pour un travailleur en CDD, l'employeur peut rompre le contrat de travail sans «dommages et intérêts, ni indemnités compensatrices». De leur côté, les travailleurs non vaccinés qui ont un contrat à durée indéterminée devront rester chez eux sans salaire, soit une mise à pied ou un licenciement déguisé. Et après cela on voudrait que les gens restent silencieux ! Evidemment, comme toujours les actes délictueux ou les mots d'ordre tordus sont utilisés par le pouvoir et les médias dominants pour discréditer le mouvement actuel de protestation.

C'est avec cela que joue le président dans sa campagne électorale pour tenter de se faire réélire, tout en réactivant le clivage avec l'extrême droite et tout en effaçant les forces de gauche, qui ont puissamment combattu le passe sanitaire au Parlement, en votant contre. C'est une duperie sans nom quand on observe l'actuel mouvement qui est bien plus divers que ce qui s'en dit dans les cercles du pouvoir. Il est impératif de replacer l'hôpital public, les systèmes de soins, la défense et l'amélioration des services publics, l'articulation des grands enjeux sociaux et environnementaux au cœur des débats.

Par **Patrick Le Hyaric**,
Directeur de l'Humanité



Pendant la pandémie, la casse continue !

Dans de nombreux pays, les gouvernements ont fait le choix d'investir massivement dans l'Éducation. En France, le gouvernement fait le choix de continuer à supprimer des postes, alors même que les effectifs augmentent et que la crise sanitaire nécessite un investissement conséquent dans l'Éducation, pour l'avenir de la jeunesse.

Agissons pour dire stop aux suppressions de postes et imposer d'autres choix !

La FSU appelle la profession à se mobiliser dès la prérentrée afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation. Notre Ecole ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

La FSU appelle dans le cadre d'une mobilisation intersyndicale à une journée d'action et de grève le jeudi 23 septembre 2022 dans l'Éducation.

Pour un plan d'urgence dans l'éducation,
pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.



Appel à se mobiliser dès la rentrée, à se mettre en grève le 23 septembre et à préparer la mobilisation interprofessionnelle



10^e congrès FSU
Du 31 janvier au 4 février 2022
Metz, centre Robert Schuman

ELECTIONS INTERNES DE LA FSU

VOTE D'ORIENTATION FEDERALE

DU JEUDI 04 NOVEMBRE AU JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE VOTE D'ORIENTATION FÉDÉRALE
DEPARTEMENTAL**

Les syndiqué-e-s seront appelé-e-s du jeudi 04 novembre au jeudi 25 novembre 2021 inclus à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération. Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 10^{ème}

Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires.

Ce vote est déterminant et ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales et départementales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué-e-s aux congrès fédéraux départementaux et national.

Démocratie et pluralisme comptent parmi les principes fondateurs de notre fédération.

Les tendances ou groupes de syndiqué-e-s qui souhaitent participer à la représentation des tendances dans les instances fédérales départementales pourront déposer un texte d'orientation et une liste de **32 candidat-e-s** qui seront publiés dans la revue FSU 66 d'octobre 2021 pour être soumis au vote des syndiqué-e-s. Ces documents seront également accessibles sur le site de la FSU66.

Pour être recevables et soumis au vote, un texte d'orientation et une liste de candidat-e-s devront être accompagnés de la déclaration individuelle de candidature à jour de leur cotisation syndicale 2020-2021.

Les textes d'orientation et listes de candidat-e-s (version papier et version informatique), accompagnées des déclarations individuelles de candidature, devront parvenir à la FSU 66 au plus tard le lundi 27 septembre 2021.

FSU66 - Bulletin trimestriel de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire -

18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN Tél. 04.68.66.68.29 e-mail: fsu66@fsu.fr <http://fsu66.fsu.fr>

Directeur de la Publication: Marc MOLINER Imprimé par DS imprimerie CPPAP: 0723 S 06469 ISSN en cours

Dispensé de timbrage - Routage 206 - PPDC PERPIGNAN